COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2012

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE,

BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY,

TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u>: Alain TEULADE à Martine MIRANDE

Didier LOUSTAU Suzanne SAGE à Gérard FRECHOU à Jean-Michel BELLOT Jean-Marie GOUINEAU Jacques CARSUZAA à Jean LOUSTALET à Jean MENE-SAFRANE Anne BARBET à Marie-Lyse GASTON Yves TOURAINE à Bernard UTHURRY Dolores CABELLO à Robert BAREILLE Jean-Marie GINIEIS à Philippe GARROTE

Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

André LABARTHE à Daniel LACRAMPE

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY

Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY Patrice CRESTE suppléante de Henri GIMENEZ

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE

Excusés: Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Marie ECHEPARE, Jean-Michel IDOIPE, Louis

REY, Gérard LEPRETRE, Michel LAURONCE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU,

Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121011-12a-PAH

CONVENTION CULTURE PARTAGEE - ANNEE 2012 CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES

Mme JAUBERT-BATAILLE précise que lors de la séance du 20 décembre 2011, le Conseil Communautaire a validé et autorisé Monsieur le Président à contractualiser avec la DRAC Aquitaine pour une culture partagée.

Cette convention, d'une durée de 3 ans, complémentaire aux différentes contractualisations, apporte un focus particulier sur des actions transversales, au bénéfice d'un bassin de population rural et valléen.

Dans ce cadre, l'année 2011 avait vu un accompagnement supplémentaire de la création « Ni bleus, ni blouses ».

Pour l'année 2012, en accord avec la DRAC, et conformément à la convention, le focus concernera le Pays d'Art et d'Histoire et plus particulièrement :

- L'aide à la recherche documentaire sur les thèmes des patrimoines identifiés
- La spécification des besoins du centre de ressources
- La création de la base de données commune entre les médiathèques et le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (Bedat et équipements dans les vallées) : récolement et recherche complémentaire des sources documentaires et iconographiques, indexation, catalogage, suivi de la numérisation de supports.

Afin de mener à bien cette mission et d'être opérationnel en 2013 pour l'ouverture de Bedat, la DRAC nous a proposé de :

- passer une convention avec l'Université de Toulouse Le Mirail (Laboratoire FRAMESPA spécialisé dans l'histoire des sociétés du moyen âge à l'époque contemporaine), pour la mise à disposition d'un Ingénieur Recherche (historien médiéval avec une expérience similaire pour le Conseil Général des Landes et diverses communes des Pyrénées Atlantiques) afin de travailler sur les contenus scientifiques et la création de la base de données.
- travailler dans le cadre de la BnsA à la mise en commun des ressources éclairant le patrimoine du Piémont pyrénéen
- travailler dans le cadre de PIGMA, sur l'établissement d'une cartographie interactive
- lancer une campagne commune (DRAC, médiathèques et CIAP) de numérisation de supports
- créer la base de données informatique

Cette mission d'une durée de 1 an aurait un coût de 50 000 € environ. Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

■ DRAC Aguitaine : 24 500 €

■ CCPO: 25 500 €

Les dépenses correspondantes sont prévues au budget.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **DECIDE** la mise en œuvre de cette action avec leur plan de financement correspondant
- **SOLLICITE** la DRAC Aquitaine pour le versement de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires et signer les conventions correspondantes.

| Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 11 octobre 201 | 2 |
|--|----------------------|
| Suivent les signatures | |
| | Le Président |
| | Jean-Etienne GAILLAT |